



Les parcours :

- 30km Dénivelé + : 1425m
- 11km Dénivelé + : 625m

# TRAIL DE L'ESCALO

www.decllic04.fr

L'Escale naturellement!

FSGT Fédération Sportive et Gymnastique de France

**DIMANCHE 02 MARS 2025**

Challenge des Trails de Provence

INSCRIPTION EN LIGNE  
www.courirenfrance.com

DÉPARTS:  
9H00 (30KM)  
9h30 (11KM)  
10H30 (MARCHÉ)

ANIMATION PAR:  
KAMEL AMIRI

**30km**  
+ 1426m

**11km**  
+ 638m

Marche nordique 7km

Marche Nordique de 7km  
Départ: 10h00

## REGLEMENT 2025

### Art.1 Organisation :

Organisateur = Association Déclic04 : Téléphone : 06 80 02 26 23

Quand = **Dimanche 02 mars 2025**

Où = l'Escale – 04160. coordonnées GPS Décimal : 44,084903 / 6,023425 - Sexagésimal : N 44°5'5 6'5 " / E 6°1'24 33". Epreuve individuelle ouverte à toutes et à tous (licenciés et non licenciés). Deux circuits courses chronométrées et un circuit marche nordique non chronométrée:

30km départ 09h00, 11km départ: 9h30, Marche nordique: départ 10h00.

Temps de course pour le 30km (4h30) et pour le 11km (3h30). \*Une barrière horaire sera mise en place pour le 30km. (1h45 au passage du 8km et 3h30 au 20km). Tous les coureurs qui ne seront pas dans les temps se verront diriger sur un retour direct à l'arrivée.

Le 30km fait parti du **Challenge des Trails de Provence**, du **Super Challenge F.S.G.T.** et du **Challenge Running 04. Le 11km compte pour le Super Challenge FSGT.**

**Art.2 Inscriptions & Dossards :** Aucune inscription ne sera prise par téléphone. Pour l'envoi par courrier le dossier doit être complet (Bulletin d'engagement daté et signé + Certif ou copie de la licence + règlement) à envoyer à l'adresse suivante : **COURIRENFRANCE.COM** (Alain Minassian) – 10 rue les Roselières – 13220 Châteauneuf les Martigues. Chèque à l'ordre de Déclic 04 (**avant le 05 mars**). Attention ! pour les engagements sur place le jour de la course le tarif sera majoré de **5€** et ne donnera pas droit au repas, ni à la dotation (\*Se munir d'épingles). La remise des dossards s'effectuera sur place le jour de la course à partir de 7h30. **Nous recommandons de privilégier les inscriptions en ligne.** Les résultats: [www.courirenfrance.com](http://www.courirenfrance.com) Pour le programme et les infos : [www.declic04.fr](http://www.declic04.fr)

**Art.3 Sécurité - assistance - assurance :** Une liaison téléphonique sera mise en place avec poste de secours au départ, sur certains endroits stratégiques du parcours et arrivée. Présence d'une équipe de secouriste et d'un médecin. Les organisateurs ont souscrit une police d'assurance responsabilité civile, pénale et recours à l'exception de tout autre risque. Dans le cadre de la mise en place des règles de sécurité, au regard de l'article 1.231-3 du code du Sport, chaque participant à l'épreuve devra obligatoirement présenter ; soit une licence FFA (Athlé en compétition Athlé santé ou pass' (running) soit une licence FFTRI, FSGT, UFOLEP, FSCF et RAO sur laquelle est mentionnée : « apte à la course à pied en compétition ou apte à l'athlétisme en compétition » soit un certificat médical de non-contre-indication à la pratique de la course à pied et datant de moins d'un an (ou sa photocopie certifiée conforme). Les organisateurs conserveront ce certificat de plus, les concurrents mineurs devront fournir une autorisation parentale. Le coureur déclare avoir pris connaissance du présent règlement. Sur le site en téléchargement, la liste des fédérations affiliées.

**Art.4 Matériel et conseil équipement :** Recommandation de l'organisateur. Quatre postes de ravitaillements seront prévus sur le parcours et un poste à l'arrivée. L'organisateur se réserve le droit de modifier le parcours et éventuellement avancer ou retarder l'horaires des départs en fonction des conditions météo et maintient la manifestation. \*Ne prenez pas de risque avec votre santé et votre sécurité.

**Art.5 Couverture photographique et audiovisuelle :** Du fait de son engagement, le concurrent donne à l'organisation un pouvoir tacite pour utiliser toute photo ou image vidéo ainsi que la publication des résultats concernant l'événement dans le cadre de la promotion de celui-ci. Tout point non prévu par le présent règlement est du ressort du comité d'organisation dont les décisions sont souveraines.

**Art.6 Parcours :** Renseignements techniques auprès de Marc Bévilacqua. Tél: 06 80 02 26 23 ou par E-mail: [tcdeclic04@gmail.com](mailto:tcdeclic04@gmail.com) - Plans et profils sont visibles sur le site: <http://www.declic04.fr>

**Art.7 Engagement moral des coureurs :** Chaque coureur s'engage à respecter l'environnement, la nature et les propriétés privées, les règles du code la route, les coureurs, les organisateurs ainsi que les bénévoles. Chaque coureur aura obligation de porter assistance à tout coureur en danger, le temps que les secours prennent le relais. Tout manquement au respect des règles ci-dessus pourra entraîner la mise hors course décidée de plein droit par l'organisateur.

**Art.8 Classements et récompenses :** Dotation de la course à tous les inscrits. Seront récompensés les 3 premiers et les 3 premières au scratch+ et le premier de chaque catégorie (H et F). La remise des récompenses se déroulera à partir de 12h30. Dotations diverses fournies par nos partenaires.

**A retourner avant le 28 février 2025**

### BULLETIN D'INSCRIPTION

**Dimanche 02 Mars ---- 17ème Trail de l'Escale**

À retourner accompagné du **règlement à l'ordre de DECLIC 04** à l'adresse suivante:  
Courir en France.com – 10 rue les Roselières – 13220 Châteauneuf les Martigues  
Téléphone : 06 80 02 26 23  
Inscription en ligne: [www.courirenfrance.com](http://www.courirenfrance.com)

Cocher votre distance: 30kr  11kr  Marche nordique

NOM : ..... Prénom : .....

CLUB.....

Licencié (e) :  oui Fédérations :  FSGT  FFTRI  FSCF  FFA  UFOLEP  RAO

N° de Licence.....

Sexe : H  ou F  Année de naissance : .....

### **Cochez votre choix:**

Tarifs (30km): **30€** (buffet inclus)  (11km): **20€** (buffet inclus)  (7km): **7€** (buffet inclus)

**Buffet accompagnateur: 7€**

Adresse : .....

Code postal.....Ville.....

Tél : .....E.mail : .....

L'inscription **avant le 28 février** comprend : Une dotation de la course et ravitaillements.

**Attention: L'inscription après le 28 février sera majorée de 5€**

\*En application de la réglementation en vigueur, ne seront acceptés que les participants capables de justifier de la non-contre indication à la pratique de la course à pied en compétition. La police d'assurance souscrite par l'organisateur couvre la responsabilité des organisateurs. Les licenciés bénéficient des garanties accordées par leur licence FFA ou une licence valide sportive agréée par la FFA. En tant que non licencié (e), je joins le certificat médical ou sa photocopie certifiée conforme de non-contre indication à la pratique de la course à pied en compétition datant de moins d'un an.

### **Date et signature du concurrent:**

**\* Pour mineurs: Autorisation Parentale OBLIGATOIRE :**

Je déclare avoir pris connaissance du règlement et j'autorise mon enfant mineur à participer à la course de l'Escale du **02/03/2025**. Catégories d'âges à partir de **2007 à 1942 (inclus)**.

à l'Escale : Date : ..... **Signature des parents**